

ORIENT'EST

QUIZ
INSTITUT DE FORMATION
EN SOINS INFIRMIERS

 COMMENCER

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous


RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **GRAND EST**
onisep

1

- Sur le podium des métiers du secteur sanitaire et social en région Grand Est, en nombre d'emplois,**
- **les infirmiers et infirmières occupent la :**

1^{re} position

2^e position

3^e position



1

- Sur le podium des métiers du secteur sanitaire et social en région Grand Est, en nombre d'emplois,**
- **les infirmiers et infirmières occupent la :**

La bonne réponse est : 1^{re} position

La profession d'infirmier ou infirmière représente 42 500 emplois, soit plus de 25% des emplois du secteur sanitaire et social qui regroupe 167 800 personnes dans la région.



PAGE SUIVANTE

2

• Dans la région Grand Est, les infirmiers et infirmières diplômées sont en emploi à... ?

■ 65 %

■ 82 %

■ 95 %



2

• Dans la région Grand Est, les infirmiers et infirmières diplômées sont en emploi à... ?

La bonne réponse est : 95 %

4 ans après leur sortie de formation, 95% des infirmiers ou infirmières sont en emploi (presque essentiellement en CDI) ;
3% sont en formation et seulement 2% ne sont pas en activité.



PAGE SUIVANTE

3

● Quelle est la part d'hommes exerçant ce métier dans la région ?

- 5 %
- 12 %
- 32 %



3

● **Quelle est la part d'hommes exerçant ce métier dans la région ?**

La bonne réponse est : 12 %

88% des emplois sont occupés par des infirmières, mais cette répartition varie selon les spécialités.

La mixité, facteur de cohésion sociale et d'égalité professionnelle est un des enjeux de cette profession.



PAGE SUIVANTE

4

● Au sein de quel organisme se forme-t-on pour devenir infirmier ou infirmière ?

- IFAS
- IFSI
- ISS
- IFMK



4

● **Au sein de quel organisme se forme-t-on pour devenir infirmier ou infirmière ?**

La bonne réponse est : IFSI

Pour exercer cette profession, il faut candidater à un IFSI : institut de formation en soins infirmiers.

Pour information,

IFAS : institut de formation des aides-soignants ;

IFMK : Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie ;

ISS : station spatiale internationale.



PAGE SUIVANTE

5

● On peut devenir infirmier ou infirmière sans avoir le bac.

■ VRAI

■ FAUX



5

- **On peut devenir infirmier ou infirmière sans avoir le bac.**

La bonne réponse est : VRAI

Vrai, mais pas directement.

Sans le bac, on peut commencer par devenir aide-soignant ou aide-soignante, puis postuler en IFSI après 3 ans d'expérience.



PAGE SUIVANTE



● **Combien faut-il suivre d'années d'études après le bac pour devenir infirmier ou infirmière ?**

■ **2 ans**

■ **3 ans**

■ **6 ans**



VALIDER



- **Combien faut-il suivre d'années d'études après le bac pour devenir infirmier ou infirmière ?**

La bonne réponse est : 3 ans

3 ans qui donnent maintenant le grade de licence (bac + 3), ce qui permet, pour ceux qui le souhaitent, de poursuivre ou de se réorienter à l'université.

Pour information, 6 ans sont nécessaires pour devenir pharmacien ou pharmacienne ou encore docteur en chirurgie dentaire.



PAGE SUIVANTE

7

● **Pourquoi la profession d'infirmier ou d'infirmière exige-t-elle un diplôme d'État ?**

- **parce que c'est une profession réglementée**
- **parce que c'est une profession qui n'existe pas à l'étranger**
- **pour prouver qu'on est en état d'exercer l'activité professionnelle.**



7

- Pourquoi la profession d'infirmier
● ou d'infirmière exige-t-elle un diplôme d'État ?**

**La bonne réponse est : parce que c'est
une profession réglementée**

Contrairement aux écoles de commerce ou d'ingénieurs qui qualifient pour exercer des métiers très variés, les IFSI (comme l'ensemble des écoles des secteurs social et paramédical) forment à un métier bien précis dont les qualifications sont définies strictement par une réglementation. Celle-ci peut varier selon les pays.

D'autres professions sont strictement réglementées, comme architecte par exemple. Les écoles d'architecture délivrent donc aussi un diplôme d'État.



PAGE SUIVANTE



Parmi ces aptitudes, lesquelles sont indispensables pour devenir infirmier ou infirmière ?

● **(3 réponses)**

- **avoir une bonne résistance physique**
- **être résistant au stress**
- **être à l'écoute des autres**
- **être passionné de sciences**





Parmi ces aptitudes, lesquelles sont indispensables pour devenir infirmier ou infirmière ?

● **(3 réponses)**

Les bonnes réponses sont :

- **avoir une bonne résistance physique**
- **être résistant au stress**
- **être à l'écoute des autres**

Il n'est pas nécessaire d'être hyper scientifique (un bon niveau en physique et chimie n'est pas utile), mais il faut quand même comprendre le fonctionnement du corps humain, donc la biologie.

Les études en IFSI sont composées d'anatomie (comment le corps est fait), de physiologie (comment le corps fonctionne), de physiopathologie (comment le corps dysfonctionne) et de diverses autres matières (un peu de psychologie, sociologie).



PAGE SUIVANTE

9

● La profession s'exerce-t-elle obligatoirement
à l'hôpital ?

■ OUI

■ NON



9

● **La profession s'exerce-t-elle obligatoirement à l'hôpital ?**

La bonne réponse est : NON

Elle peut s'exercer dans le milieu scolaire, en entreprise (ce qui correspond à l'axe prévention et santé publique du métier), en centre de rééducation, centre de soins, dispensaire, centre de prévention, maison de retraite ou service de maintien à domicile notamment.

Après 24 mois d'exercice en milieu hospitalier, il est possible d'exercer en libéral (à son compte). Les remplacements sont possibles à partir de 18 mois d'exercice.



PAGE SUIVANTE

10

Parmi ces activités, lesquelles sont effectuées par un infirmier ou une infirmière ?

(4 réponses)

- faire une prise de sang**
- administrer des médicaments**
- conduire une ambulance**
- changer un pansement**
- établir un diagnostic**
- poser une perfusion**



10

Parmi ces activités, lesquelles sont effectuées par un infirmier ou une infirmière ?

● **(4 réponses)**

Les bonnes réponses sont :

- **faire une prise de sang**
- **administrer des médicaments**
- **changer un pansement**
- **poser une perfusion**

Le diagnostic d'une maladie ne peut être établi que par un ou une médecin, à l'issue d'observations et éventuellement d'interprétation de résultats d'analyse (sanguins, radios...).

La conduite d'une ambulance est réservée aux ambulanciers ou ambulancières.



PAGE SUIVANTE

11

● Parmi ces spécialités d'infirmier et d'infirmière, lesquelles existent réellement ? (3 réponses)

- de bloc opératoire
- télékinésiste
- anesthésiste
- psychiatrique
- puériculteur/puéricultrice



11

Parmi ces spécialités d'infirmier et d'infirmière,
● **lesquelles existent réellement ? (3 réponses)**

Les bonnes réponses sont :

- **de bloc opératoire**
- **anesthésiste**
- **puériculteur/puéricultrice**

Travailler dans le milieu psychiatrique ne constitue plus une spécialité, les infirmiers qui travaillent en psychiatrie ont suivi la même formation que tous les autres.

A noter : il est possible de se former aux spécialité de bloc opératoire et de puériculture dès la sortie de formation et après réussite au concours d'entrée.

La spécialité « anesthésie » nécessite 24 mois d'expérience avant de pouvoir postuler.

Quant à la télékinésie, c'est l'aptitude à déplacer des objets par la pensée, qui n'est toujours pas prouvée scientifiquement à ce jour !



12

• **Pourquoi a-t-on créé récemment le métier d'infirmier ou infirmière en pratique avancée ? (2 réponses)**

- **pour s'adapter aux nouvelles technologies**
- **pour répondre à une demande croissante de soins**
- **pour faire avancer la recherche médicale**
- **pour répondre à la demande d'évolution de carrière des infirmiers ou infirmières**



12

● **Pourquoi a-t-on créé récemment le métier d'infirmier ou infirmière en pratique avancée ? (2 réponses)**

Les bonnes réponses sont :

- **pour répondre à une demande croissante de soins**
- **pour répondre à la demande d'évolution de carrière des infirmiers ou infirmières**

Ce nouveau métier a été pensé pour soulager les médecins de leur suractivité liée à une demande croissante de la population, tout en permettant aux infirmiers de pouvoir évoluer vers des fonctions de plus grandes responsabilité et technicité.

Cette distinction, qui s'obtient à l'issue d'une formation universitaire reconnue au niveau master (bac + 5), est liée au niveau d'expertise atteint dans un domaine particulier : diabète, maladie psychiatrique, santé de l'enfant...



MERCI D'AVOIR RÉPONDU À CE QUIZ !

**Nous vous invitons à approfondir
vos connaissances en consultant l'ensemble
des ressources du kit IFSI**